



Trop perçu de la caf pour prestation aah

Par **biloute02**, le **26/06/2013** à **22:13**

bonjour:en janvier 2013 la caf de saint Quentin nous a envoyer un courrier pour nous dire que nous avons reçu un trop perçu de la caf .ça c'était suite que mon mari percevait l'Aah .cet indu est de 5847 euro chaque trimestre on déclarai les revenus de mon mari;et la caf a continué de lui régler partiellement sa prestation.après mettre rendu plusieurs fois a la caf pour demander comment ce faisait il que celle ci lui était toujours attribuer! on ma répondu si on lui verses s'est qu il y a droit cela a durer plus d'un an tout en continuent de déclarai comme il ce doit chaque trimestre .mais voila que maintenant après avoir demander un remise de dette auprès de la caf car ce n'était nullement de notre faute si le service des paiements ce sont tromper alors que cette prestation n'aurai plus du nous être verser depuis que mon mari est passé en retraite et que ses droits dépassés l'aah .je ne sait plus que faire et j'aimerais que quelqu'un puisse nous aider a régler ce problème .la j'ai de nouveau contester ce refus de remise de dette et j'espère bien une réponse favorable .sinon je ne sais plus a qui m'adresser .merci pour votre aide